

PERSONNES ÂGÉES Les responsables de 14 associations ont remis une pétition à la préfecture

Pour améliorer la qualité de vie des seniors et de leurs familles

Sous la houlette de Jacqueline Chapuis, présidente de l'association Alertes, les responsables de 14 organisations partenaires ont transmis dernièrement à Marc Tschiggfrey, directeur du cabinet du préfet de l'Isère Albert Dupuy, une pétition qui a recueilli 9 000 signatures, à destination des personnes âgées et de leurs familles portant sur les difficultés et préoccupations qu'elles rencontrent dans leur vie quotidienne. La pétition était accompagnée d'une lettre destinée au président de la République.

Manque de personnel et charge financière trop élevée

Cette action d'envergure, par la résonance locale qu'elle a reçue et la rapidité des réponses, montre l'intérêt des questions soulevées concernant les personnes âgées.

Jacqueline Chapuis, Jean Giard, fondateur de



Les responsables des associations partenaires comptent poursuivre la mobilisation.

l'association Alertes, François Jacquet, de la Fédération nationale des retraités, Annie Gratier, directrice de l'Una Isère (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles), critiquent « le manque de personnel et professionnels qualifiés dans les établissements de personnes âgées

et les services d'aide et de soins à domicile, la charge financière trop élevée en établissement ou dans le cadre du maintien à domicile, l'augmentation du forfait hospitalier et le déremboursement de nombreux médicaments, la non prise en compte par le gouvernement de la perte d'autono-

mie sous la forme d'un "cinquième risque", les remises en cause répétées du système de sécurité sociale fondé, depuis la Libération, sur la solidarité intergénérationnelle. »

De nombreuses revendications

Les 14 associations parte-

naires exigent : « l'augmentation significative du nombre de professionnels qualifiés dans les établissements et à domicile, l'allègement du reste à charge pour les résidents et les familles, la suppression du forfait et des déremboursements de médicaments, l'utilisation complète des crédits de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie à destination des personnes âgées et personnes handicapées, la création d'une nouvelle branche de la protection sociale - dite "cinquième risque" - comme s'y était engagé le candidat aujourd'hui président de la République, basée sur la solidarité nationale et financée par l'ensemble des revenus (capital et travail). »

La mobilisation continue

Sous diverses formes, d'autres actions sont à prévoir. Une réunion sur le "cinquième risque" aura lieu le mardi 16 février, à 18 h, à Eybens,

Georges VERCHERE

POUR EN SAVOIR PLUS

Tél. 04 76 24 08 63, de 9h à 12h.